

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 11-19636 / 100399  
ETSM SA Etablissements Meier, 1143 Apples  
décolletage et fraisage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 H  
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement)
- 11-19638 / 100457  
SCHOTT Suisse S.A., 1401 Yverdon  
polissage / douçissage, usinage I et II, saphir, maintenance.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
28 H  
01.03.2011–28.02.2014 (Modification)
- 11-19652 / 112585  
Fleur de Pains SA, 1023 Crissier  
fabrication de produits de boulangerie, pâtisserie et traiteur.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
20 H  
01.12.2011–30.11.2014 (Nouveau permis)
- 11-19661 / 100993  
Metalor Technologies SA, 2074 Marin-Epagnier  
Fonderie: rénovation du sol de la fonderie principale  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
15 H  
01.11.2011–31.12.2012 (Nouveau permis)
- 11-19689 / 101252  
Dornier SA, 2400 Le Locle  
Atelier CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 11-19627 / 110606  
Camion-Transport SA Wil CT, Succursale de Carouge, 1227 Carouge GE  
Logistique: dépôt et transport  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
3 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

- 11-19632 / 101747  
Lémo (5) SA, 2800 Delémont  
ateliers décolletage et reprise.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
99 H, 4 F  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
  
- 11-19633 / 101657  
VV S.A., 2800 Delémont  
production: département Varinor et atelier d'étampage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
108 H, 56 F  
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement)
  
- 11-19670 / 101663  
Donzé-Baume, Branch of Richemont International SA, 2345 Les Breuleux  
tournage et fraisage CNC.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
23 H, 1 F  
01.01.2012–31.12.2012 (Renouvellement)
  
- 11-19676 / 109437  
Aptasic SA, 2017 Boudry  
Production / ingénierie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
  
- 11-19677 / 101024  
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse (Usine 20), 2052 Fontainemelon  
Secteurs Ebauches et Fournitures (ancienne appellation: Platines et Ponts)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
166 H, 87 F  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
  
- 11-19678 / 101047  
MANUFACTURE CARTIER, Branch of Richemont International SA,  
2306 La Chaux-de-Fonds  
Usinage CNC des boîtes et bracelets de montres, tournage et fraisage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H, 2 F  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
  
- 11-19700 / 101267  
Werthanor SA, 2400 Le Locle  
Usinage boîtes et bracelets: tournage, fraisage, décolletage et meulage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
37 H, 2 F  
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 11-19687 / 102095  
Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, 1213 Petit-Lancy  
centre informatique; gestion du réseau et des données informatiques pour les sociétés du Groupe Lombard Odier, les filiales Suisses et mondiales.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
8 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 11-19631 / 111544  
HFS VD SA, 1030 Bussigny-Lausanne  
Nettoyage des locaux où se trouvent les bancomats de la BCV.  
besoins spéciaux de consommation  
3 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19680 / 101047  
MANUFACTURE CARTIER, Branch of Richemont International SA,  
2306 La Chaux-de-Fonds  
CNC, usinage maillons de bracelet  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
28 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

### **Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 28 LTr)**

- 11-19650 / 109658  
Avireal SA, Suisse Romande, 1215 Genève  
personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
19 H  
01.12.2011–30.11.2014 (Nouveau permis)
- 11-19668 / 112588  
ISS Facility Services SA, 1227 Carouge GE  
personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
20 H, 20 F  
01.11.2011–30.11.2014 (Nouveau permis)  
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

– 11-19669 / 109228

SKYGUIDE, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation  
Aérienne civils et militaires, 1217 Meyrin

- Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2).
- Voir le point 1.4 en page 2 du présent permis pour les sites et le personnel concerné.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
100 H

01.01.2012–31.12.2012 (Renouvellement)

Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 novembre 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail